

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 04-05/122 : Proposition d'un conseiller provincial relative au redéploiement économique de la Province de Liège

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 15 de l'ordre du jour : document 04-05/122. Ce dossier a été soumis à la première commission. J'invite le rapporteur, M. DUBOIS, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole, Monsieur le Conseiller.

M. DUBOIS, rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, Madame la Greffière provinciale, Messieurs les Députés permanents, chers Collègues, votre première commission, lors de sa réunion du lundi 25 avril, a examiné la proposition d'un conseiller provincial relative au redéploiement économique de la Province de Liège : document 041-05/122.

Invité à présenter sa proposition, M. GENET en réfère à son document écrit.

En réponse, le Député permanent rappelle que l'étude Liège 2020 a été réalisée par une trentaine de citoyens « éclairés » avec l'appui logistique de la SPI+ et l'appui méthodologique de Hugues de JOUVENEL.

Le travail comporte deux parties : d'abord un état des lieux non exhaustif mais néanmoins fort fouillé, puisqu'il représente un travail de deux ans et est basé sur l'audition de nombreux experts. Ensuite, l'élaboration de quatre scénarii prétextes destinés à mettre en évidence les enjeux fondamentaux et à susciter le débat.

Les personnes qui se sont impliquées de manière importante dans ce travail avaient avant tout le souci d'apporter une contribution positive au redéploiement économique du Pays de Liège.

Par souci de cohérence avec l'objectif prioritaire de consensus autour du devenir souhaitable du Pays de Liège, il convenait en effet prioritairement d'éviter que le travail soit générateur de dissensions, d'oppositions, de conflits, d'accusations stériles. C'est pourquoi, il a paru judicieux d'apporter le travail au groupe de redéploiement économique de Liège qui, par son pluralisme, sa composition, incluant des forces économiques, et par ses objectifs, paraissait le mieux à même d'assurer la poursuite du travail de manière positive et cohérente.

Dès lors que la proposition de constituer un groupe de travail séparé au sein de l'institution provinciale est susceptible de déboucher sur des propositions, des conclusions à tout le moins différentes, voire divergentes, susceptibles de générer des décisions contraires à l'esprit des auteurs de l'étude, le Député permanent propose de ne pas répondre favorablement à la proposition du groupe ECOLO, de constituer un organe de réflexion au sein même du Conseil provincial.

Il considère que les préoccupations du groupe ECOLO sont d'autant plus légitimes que des membres du parti ECOLO ont collaboré de manière dynamique et constructive à l'étude Liège 2020, mais il les invite à se tourner directement vers le G.R.E., s'il souhaite apporter encore une contribution positive.

M. GENET fait remarquer que le Député permanent n'a pas répondu à la partie de son courrier relative à la proposition de développer au sein du Conseil provincial, une réflexion sur les sujets de nature économique en dehors même de l'étude Liège 2020. Autrement dit, la réflexion économique de la Province s'exerce-t-elle exclusivement à travers la SPI+ ?

Le Député permanent répond qu'à son estime, c'est bien au sein de la SPI+ qu'il convient de mener la réflexion car, nonobstant la présence majoritaire de la Province, c'est un lieu de rencontre et de dialogue avec d'autres milieux, notamment économiques et sociaux.

Il fait référence, à cet égard, au projet de rapport annuel 2004 qui fait apparaître, en un très longue liste, tous les liens que la SPI+ a pu nouer avec une série de partenaires, d'institutions, d'organes à vocation économique. Richesse qui ne se retrouverait pas au sein de notre institution.

Le Président passe aux votes qui font apparaître pour la proposition de M. GENET : 9 voix contre, 2 voix pour et 1 abstention.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Qui souhaite intervenir ? M. GENET. Vous êtes le premier, Monsieur GENET. Vous avez la parole.

M. GENET (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Monsieur le Gouverneur, Madame le Greffier, Messieurs les Députés permanents, chers Collègues, cette proposition, ce n'était pas calculé, si je puis dire, intervient au lendemain de l'arrêt de l'avant dernier four de la sidérurgie à chaud ; l'arrêt du dernier four est programmé et l'on sait la catastrophe sociale que cela entraîne.

La proposition qui a été formulée est partie de la réflexion suivante : est-ce que le G.R.E., le Groupe de redéploiement économique liégeois, est-ce que l'asbl « Avenir du Pays de Liège » sont, et je m'imaginai sonder votre assemblée, sont à votre estime des cellules, des institutions qui sont jusqu'à présent, depuis qu'elles existent, à la mesure du défi que représente le redéploiement de la Province.

Je suis sûr que si vous vous posez la question sans atermoiement, vous direz non ; ces outils n'ont pas démontré à la date d'aujourd'hui leur efficacité. Ils ne répondent pas à l'enjeu que représente le redéploiement et je dirais, pour faire référence à cette étude Liège 2020, que parmi les quatre scénarii, on est effectivement toujours dans les chiens de faïence. Le regretté Président du G.R.E. n'est pas remplacé. Le G.R.E. a souffert de sa maladie et aujourd'hui encore, je pense que l'on attend notamment que la Fédération du Parti socialiste choisisse sa présidence pour régler la présidence du G.R.E.

Est-ce que l'on n'est pas dans le scénario des chiens de faïence ? Je veux dire par là est-ce qu'il y a suffisamment de dynamisme, est-ce qu'il y a suffisamment d'envie et de volonté dans la Province pour faire face à ce défi ?

Mon avis, l'avis de mon groupe est vraiment que non.

M. GEORGES.- C'est l'avis de M. WESPHAEEL !

M. GENET.- Mon groupe et notamment les membres, je pense à José DARRAS et Eric JADOT qui participent à ces structures, disent : elles n'avancent pas, elles ne travaillent pas, elles n'ont pas de contrôle.

Donc, que fait notre Conseil provincial ? Nous avons été élus ; que faisons-nous ? Nous restons les bras ballants en regardant passer le train !

M. MOTTARD, Député permanent.- Mais non ; vous dites n'importe quoi !

M. GENET.- Mais si, c'est cela.

M. DRION.- Remplacez vos collègues alors !

M. GENET.- La proposition était que M. le Gouverneur avec le Député permanent en charge des Affaires économiques prennent une initiative pour essayer, non pas concurremment, non pas pour essayer de faire en sorte que ces institutions qui ont le mérite d'exister ne fonctionnent pas ; la proposition cherche à faire en sorte que nous avons une légitimité élue et nous travaillions à cela.

Alors, Monsieur le Député, vous savez que nous avons de la sympathie l'un pour l'autre...

DE L'ASSEMBLEE.- Ooh !

M. GENET.- Tout à fait, en tout cas, moi j'en ai. Mais votre réponse en commission qui consiste à dire que la SPI+ fait très bien le travail, vous avez raison, vous y êtes, vous la présidez. J'y suis au conseil d'administration. Mais que fait-elle effectivement pour répondre à ce défi-là ?

Je suis d'accord avec vous pour dire que, non seulement les représentants de la Province, des communes, du monde travailleur, du monde de l'entreprise s'y trouvent et que notre Conseil n'est que des hommes et des femmes politiques.

Je pense vraiment qu'il n'y a pas de raisons de stériliser notre compétence en matière économique en disant que c'est aux autres à faire le travail. Nous pouvons faire quelque chose dans ce domaine.

La proposition n'était pas exceptionnelle, elle ne demande pas beaucoup d'efforts. Elle dit simplement : il y a une étude faite par cette commission de perspectives, vous en avez loué les qualités à juste titre. Elle a beaucoup de qualités et pourquoi est-ce que notre Conseil n'en prend pas connaissance ; pourquoi n'essayons-nous pas, tous, d'en prendre connaissance ? C'est le premier point de la proposition. Pourquoi est-ce que notre Conseil n'entend pas, comme d'autres instances l'ont fait, les personnes chargées de diffuser ce qui se trouve dans cette étude pour que nous puissions nous faire notre opinion. C'est l'objectif de Liège 2020, c'est de mettre dans les mains de tout le monde et particulièrement des décideurs et des personnes là où elles se trouvent et avec les mandats qui sont les leurs, les éléments pour essayer de faire en sorte que ce soit le scénario de l'hirondelle qui se produise.

Donc, je pense vraiment que ce que nous demandions n'était pas trop.

Ma déception ne vient pas de votre refus. Ma déception, elle vient à la fois du fait que très sincèrement, vous avez dit : mes compétences en matière économique se résument à présider la SPI. C'est bien, c'est important. La SPI fait de l'excellent travail mais est-ce que, là encore une fois, notre assemblée, votre exécutif ne peuvent rien faire dans cette matière, à côté, en support, réfléchir, discuter, débattre.

Il me semble que ce serait apporter un petit peu notre pierre à ce redéploiement dont la Province a vraiment bien besoin. Voilà la raison de cette proposition.

Mon regret et ma déception, c'est non seulement que notre Province s'auto stérilise. Mais la conception que l'écologie a de la croissance est un peu particulière. Elle veut, et c'est là aussi et surtout ma déception, non plus produire pour le plaisir de produire, produire plus mais produire différemment ; concilier l'écologie et l'économie. Notre assemblée aurait pu participer à cette réflexion, aurait pu faire des propositions. C'est une fois encore le projet de Liège 2020 et on aura malheureusement raté cette occasion. C'est vraiment dommage, je le regrette.

(Applaudissements sur les bancs du groupe ECOLO).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller. Qui souhaite encore intervenir avant le Député ? Personne. Monsieur le Député permanent, vous avez la parole.

M. MESTREZ, Député permanent (à la tribune).- Je veux en tout cas vous assurer de ceci : c'est que par delà les partis, j'ai de la considération pour les personnes qui essaient, dans le respect de leur conviction, de faire avancer positivement les choses. On peut ne pas être nécessairement d'accord mais on peut au moins dialoguer. Donc, en ceci, effectivement je pense que, avec vous et avec certains membres de votre groupe qui siègent à la SPI+, nous avons souvent des discussions très respectueuses et fort positives.

Mais au-delà de cela, l'exposé même que vous venez de faire et les réactions, me semble-t-il, que j'ai entendues sur les bancs, manifestent à suffisance les risques de ce qu'une institution politique, comme la nôtre, débouche sur des prises de position, comme je l'ai dit, des conclusions, des divisions, des oppositions. Bref, des attitudes qui, quelque part, ne sont pas de nature à renforcer cette recherche de consensus et de progrès que nous souhaitons tous dans le cadre du redéploiement économique.

Je ne peux que vous répétez cela mais il me semble que vous avez fait ici même la démonstration que, parce que justement nous sommes une institution politique, nous pouvons et nous devons participer au débat, mais ce n'est pas ici que le débat doit se faire.

Effectivement, le choix a été fait du G.R.E.. En ce qui concerne Liège 2020, je ne peux que vous répétez qu'il appartient à tout un chacun, dans le cadre de ses actions, de se manifester – et je l'ai écrit à votre groupe d'ailleurs – auprès de ceux qui sont maintenant détenteurs de l'outil, du dossier que tout le monde peut d'ailleurs facilement obtenir à la SPI, que tout le monde peut consulter sur www.liege2020; vous obtenez tout, y compris les 400 pages de travaux préparatoires ; il y a d'ailleurs possibilité pour tout un chacun de s'exprimer également par rapport à cela et nombreux sont les citoyens qui le font puisque nous avons un compteur.

Pour le reste, je trouve que votre approche du travail à la SPI est un peu réductrice. Je vous l'ai dit, la SPI est partie prenante à une quarantaine d'organismes, d'institutions actifs dans le domaine économique, dans le domaine du redéploiement. Je ne vais pas commencer à les énumérer. Vous savez qu'elle est, pour le moment, particulièrement préoccupée d'apporter sa contribution positive personnelle à travers la mise en valeur rapide, et la plus rapide possible, des terrains qui ont été mis à disposition dans le cadre du plan prioritaire du Gouvernement wallon, les 9 nouvelles zones. Les 40 hectares, sont potentiellement déjà vendus ! Il y a donc urgence de mettre cela en œuvre.

Nous sommes pour le moment en réflexion dans toute une série d'autres domaines pour trouver des formules originales et apporter notre collaboration avec tous les autres acteurs. Des discussions sont en cours, donc il n'y a pas lieu d'être trop précis ici maintenant mais vous serez très rapidement informés puisque vous siégez dans les instances de la SPI+.

Vous savez que la SPI+ ne travaille pas seule et qu'il y a à côté d'elle SAB, Meusinvest, Socran, le Port autonome, etc. ; que nous sommes en permanence en recherche d'actions positives en synergie avec ces diverses institutions et que des choses se concrétisent d'ailleurs à cet égard.

Donc, quand je dis, grosso modo les compétences du Député permanent rapporteur à l'économie, c'est prioritairement de présider la SPI+, cela veut aussi dire, à travers la SPI+, d'avoir toutes les possibilités d'actions que je viens d'évoquer, avec les autres acteurs du redéploiement économique du Pays de Liège au sens large et nous ne nous en privons pas.

Voilà, je ne pense pas que la Province s'auto stérilise, je pense qu'il appartient aux politiques de jouer leur rôle, leur rôle d'impulsion, leur rôle de contrôle, leur rôle de critique, leur rôle de proposition concernant vos réflexions sur l'aspect qualitatif. Je vous rejoins assez facilement mais je lisais déjà des critiques de la notion du produit intérieur brut lorsque j'étais à l'université; on ne disait pas encore écolo mais la préoccupation était bien évidemment déjà là de la qualité du développement. Voilà effectivement quelque chose, la qualité du développement, la nature du développement sur lequel nous pouvons avoir une approche, un échange mais qui est, reconnaissez-le quand même, de nature politique aussi.

Donc, sans doute, chaque fois que c'est possible, on peut essayer d'impulser ces idées au niveau de qui doit agir. Mais qui doit agir, ce sont les organes qui ont été mis en place pour cela ; c'est en ce qui nous concerne la SPI+ et à nous, ici politiques, de faire, comme je l'ai dit tout à l'heure, les actes de proposition, d'impulsion, de contrôle, de critique et de choix politique vis-à-vis de ces instances.

Je pense en tout cas que c'est comme cela qu'il faut concevoir les choses telles que nous les avons voulues ou alors, il fallait non pas avoir une SPI mais développer une branche de l'administration provinciale qui s'occuperait d'économie avec toute la perte que j'ai dite tout à l'heure de l'apport des autres, de l'échange avec les autres, de la souplesse, etc, etc. Mais ce n'est pas le choix que nous avons fait et la force et la conséquence, c'est que nous pouvons partager, nous pouvons agir de commun avec d'autres et il me semble que c'est plus efficace comme cela.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député permanent. Monsieur DRION, vous voulez la parole ? Je vous invite à la tribune.

M DRION (à la tribune).- Je vous remercie. Monsieur le Président, Monsieur le Gouverneur, Madame le Greffier provincial, Messieurs les Députés permanents, chers Collègues, avant le vote sur la proposition qui nous est présentée cet après-midi, permettez-moi au nom de mon groupe de vous faire part de notre position quant à ce vote.

Je ne vais pas paraphraser ce que, au nom de mon groupe, j'ai dit au mois d'octobre dernier. Ce dossier ne mérite pas de politisation. Si M. GENET s'exprime en terme de sympathie à l'égard du Député permanent rapporteur, je vous signalerai simplement que le mot sympathie signifie aussi condoléances. Donc, je vous laisserai dans vos responsabilités respectives pour vous dire que dans ce dossier, il faut respecter un minimum de déontologie politique. D'abord à l'égard des hommes et des femmes qui, au quotidien, sont concernés dans leur famille, dans leurs milieux sociaux et dans leur situation personnelle. Il faut ensuite, et c'est essentiel pour nous, respecter des acteurs politiques d'une région. Il faut enfin respecter les institutions.

Alors, les études c'est excellent mais au-delà des études, nous attendons toujours de la part des acteurs proposant aujourd'hui une résolution, des dossiers. Et en terme de dossiers, quelques exemples peut-être : la mise en place de la Société immobilière qui a créé un groupe technique, reconnaissant les rôles importants notamment en région liégeoise du Port autonome, de la SPI+ et de la SORASI. Ce sont les SPIN-OFF, c'est la liaison FRET, nous n'allons pas ici faire l'inventaire. Je pense qu'avant de travailler autour d'études et de refaire des études et de réfléchir autour des études, il convient d'avancer, de proposer.

Donc, nous laisserons à ECOLO la responsabilité de son initiative, de ces propos ; nous nous abstiendrons.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller. Plus personne ne souhaitant intervenir, je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la commission.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO.

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil n'adopte donc pas ladite résolution.

Document 04-05/125 : Services provinciaux : Marché de fournitures – Mode de passation et conditions de marché pour l'acquisition de mobilier destiné à équiper les dépendances du Château de Jehay

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point complémentaire à l'ordre du jour : document 04-05/125. Ce dossier a été soumis à la septième commission. J'invite le rapporteur, M^{me} DAMSEAUX, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole, Madame la Conseillère.

M^{me} DAMSEAUX, rapporteur (à la tribune).- Merci. Monsieur le Président, Monsieur le Gouverneur, Madame la Greffière, Messieurs les Députés permanents, chers Collègues, le document 04-05/125 a donc été soumis à votre septième commission.

Aucune remarque n'ayant été formulée, votre septième commission vous propose, par 7 voix pour et 2 abstentions, d'adopter le projet de résolution annexé au document précité.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère. J'ouvre la discussion générale. Qui souhaite intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale et nous passons au vote des conclusions de la commission.

Qui est pour ? Le groupe ECOLO, le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.